RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

Je soussigné(e) *(nom et prénom de la personne immatriculée)*
ABI NOUH Mohamed Taieb

déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé mon conjoint

M./Mme *(rayer la mention inutile)* ABI NOUH Fatima,
avec ~~lequel~~/laquelle je me suis marié(e) sans contrat de mariage (1) ~~ou bien avec un contrat de mariage qui prévoit des biens communs aux époux~~, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Nancy, le 10/07/2025

(Signature de la personne immatriculée)

[redacted]

(1) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.